



# Recruter un candidat en situation de handicap

## Le réseau des Cap emploi

Membre du **Service Public de l'Emploi** au même titre que Pole emploi et Mission Locale, le réseau des Cap emploi est chargé de **l'accompagnement spécialisé et renforcé VERS et DANS l'emploi de personnes en situation de handicap** en vue d'une insertion professionnelle réussie et durable.

Le réseau des Cap emploi, c'est

**98 Cap emploi**

**2 200 salariés**

**Plus de 220 000 personnes accompagnées**

**Plus de 150 000 employeurs bénéficiant de nos services**

Cap emploi est un **Service d'Intérêt Economique et Général** soumis à des obligations de service public au regard de leurs missions.

## Nos caractéristiques

- Nous intervenons sur les questions liées au handicap et à la santé au travail, en concertation permanente avec l'ensemble des acteurs locaux.
- Notre expertise se fonde sur le principe de compensation du handicap, en complémentarité avec le droit commun.
- Nous sommes habilités pour le Conseil en Evolution Professionnelle, depuis 2015
- Nos services s'adressent aux personnes et aux employeurs.
- Nous travaillons en proximité des personnes, des employeurs et sommes connectés aux besoins de nos territoires
- Notre équipe est pluridisciplinaire, elle conseille et intervient sur les champs du recrutement, de la transition professionnelle, du maintien ...
- Notre objectif est de sécuriser les parcours professionnels pour faciliter l'accès à l'emploi et prévenir des ruptures

Nos services sont financés par :



Le pilotage de l'activité est assuré par l'Etat (DGEFP au niveau national et DIRECCTE au niveau régional) et les financeurs



Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)

Une convention de partenariat avec Pôle emploi permet d'accompagner une partie des demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés

## Notre offre de services à destination des employeurs

- Information et conseil sur la thématique handicap et emploi
- Sensibilisation du collectif de travail
- Appui au recrutement
- Suivi en emploi pour les personnes en situation de handicap ou en risque de perte d'emploi du fait de leur situation de santé
- Accompagnement au maintien dans l'emploi

Les conseillers Cap emploi sont à vos côtés à chaque étape de ce processus pour vous informer et conseiller.

**L'anticipation**, quand cela est possible, permet de faire le point sur vos motivations à recruter une personne en situation de handicap, vos idées reçues ou celles de vos équipes.

Anticiper permet **une étude de poste approfondie**. Elle prendra en compte les activités, les conditions d'exercice et l'environnement.

Un conseiller Cap peut élaborer cette fiche de poste avec vous.

## **Process de sourcing et recrutement**

**Avec vous**, nous définirons le process de sourcing et recrutement adéquat, les échéances et attendus.

Ce dernier n'a pas vocation à se substituer à vos pratiques habituelles, mais bien à intégrer la dimension handicap à ces dernières.

## Diffusion de votre besoin

Votre offre d'emploi peut être diffusée sur les principaux sites d'emploi (pôle emploi, emploi territorial...) en précisant « *A compétences égales, candidatures de personnes en situation de handicap bienvenues* ». La communication faite sur votre politique d'insertion dans vos offres, mais aussi sur votre site web, est un plus...

Nous pouvons organiser d'autres modes de recrutement tels que job dating, information collective ...

## Sélection

Votre conseiller Cap emploi sélectionnera des personnes connues de ses services sur la base de vos pré-requis, de leurs motivations. Il vous présentera leurs atouts et compétences.

A votre demande, il pourra élargir le sourcing, et vous aider dans votre sélection. En effet, il est fréquent que les CV de personnes en situation de handicap soient atypiques (ex. reconversion, période d'inactivité ...)

## L'entretien

S'il n'est pas facile pour un candidat de parler de son handicap en entretien de recrutement, cela ne l'est pas plus pour le recruteur !

Alors préparez vous !

Votre conseiller Cap emploi est là pour vous aider.

## Suivi en emploi

La mission de Cap emploi ne s'arrête pas à la signature du contrat, vous pouvez faire appel à nos services pour faciliter l'intégration de votre agent.

- Sensibilisation du collectif de travail
- Aménagements éventuels



## Aides de droit commun

Votre conseiller Cap emploi est là pour vous informer des aides de droit commun, que ce soit

- Une période d'immersion PMSMP en vue d'embauche pour sécuriser votre choix
- Des formations préalables à l'embauche
- Le choix du contrat (apprentissage, contrats PEC)
- Les aides financières mobilisables, le cas échéant.

## Aides spécifiques

Il vous conseillera sur les interventions du FIPHFP.

## Choisir Cap emploi, c'est

- Des **conseils** et des informations sur la thématique du handicap et de l'emploi
- Des **actions personnalisées** et adaptées à vos besoins.
- Une **ingénierie de parcours** de formation pour adapter les compétences des candidats à vos métiers
- Une **présence territoriale** permettant proximité et réactivité.

Retrouvez nos conseils, et tester vos connaissances

# RECHERCHER ET RECRUTER DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

CE MODULE ME PERMETTRA :

- De préparer mes fiches de poste
- De sourcer des candidats
- De savoir lire le CV de personnes en situation de handicap
- De réaliser l'entretien d'embauche
- De préparer l'intégration
- D'aménager le poste si nécessaire

# Pour en savoir +

<https://www.cheops-auvergnerhonealpes.com/>

